

Avec ou sans Kyoto, des entreprises empochent des crédits

Environnement. Elles n'ont pas attendu le gouvernement fédéral pour se lancer dans ce marché, avec des résultats variés.

par Hugo Joncas > hugo.joncas@transcontinental.ca

Sept ans après avoir signé le protocole de Kyoto, le Canada n'a toujours pas de plafond d'émissions de gaz à effet de serre, en violation de ses engagements internationaux. Qu'à cela ne tienne. Fatiguées d'attendre le gouvernement fédéral, plusieurs entreprises québécoises échangent des crédits sur le marché volontaire depuis quelques années. Avec des résultats variés.

Biothermica attend un plafond d'émissions de GES

Biothermica a dans ses cartons un projet pour produire de l'électricité avec le méthane qui s'échappe du dépotoir Cook, à Gatineau. Mais son modèle d'entreprise repose sur la vente de crédits de carbone. Ottawa n'a pas encore légiféré; aucun plafond d'émissions de gaz à effet de serre (GES) n'est donc en vigueur. Résultat : le marché est inexistant, et les prix que Biothermica pourrait obtenir sur le marché volontaire sont trop bas pour justifier l'investissement.

Au site d'enfouissement Cook, du méthane continue donc de s'échapper dans l'atmosphère. « On s'attendait à ce que le système d'échange de crédits de carbone démarre en 2010, mais le premier ministre Stephen Harper veut calquer son système sur celui des États-Unis; les annonces sont sans cesse reportées. C'est dommage », déplore Raphaël Bruno, directeur des relations avec les médias de Biothermica.

L'entreprise a déjà vendu des crédits de GES liés à la première phase de son projet au site Cook. En 2005, elle a amélioré le système servant à capter et à brûler le méthane dégagé par le dépotoir. Au cours du processus, ce gaz était transformé en CO₂, 21 fois moins nocif pour l'environnement que le méthane.

Cette amélioration a entraîné une diminution d'environ 10 000 tonnes d'équivalent CO₂ de 2005 à 2007. Autant de crédits que Biothermica a pu faire valoir dans le cadre du *Projet pilote d'élimination et de réduction des émissions et d'apprentissage*. Ce programme fédéral, instauré sous le régime libéral, permettait au gouvernement et au secteur privé de se familiariser avec l'échange des crédits de carbone avant la mise sur pied d'un réel système de crédits d'émission... qui ne s'est jamais concrétisé, à la suite de l'accession au pouvoir du Parti conservateur en 2007.

L'entreprise de Montréal a construit au Salvador une usine de captage et de combustion du méthane issu du dépotoir de la ville de Nejapa. Le projet a procuré à Biothermica

325 000 tonnes d'équivalent CO₂ en crédits de carbone en vertu du Mécanisme de développement propre du protocole de Kyoto, qui finance des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement.

Par l'entremise d'un courtier, Biothermica a ensuite vendu ses crédits au Luxembourg, qui en avait besoin pour atteindre les objectifs de Kyoto.

Biothermica prépare maintenant une demande de reconnaissance d'environ 35 000 tonnes d'équivalent CO₂ par année en crédits de carbone pour un projet de captage du méthane d'une mine de charbon souterraine en Alabama, une première en Amérique. L'entreprise veut faire certifier ses crédits en vertu du *Voluntary Carbon Standard*, une des normes les plus fiables, selon les experts. H.J.

Cascades suspend la vente de ses crédits européens

Cascades n'a jamais vendu de crédits de carbone en Amérique du Nord. « Ça n'a pas de valeur. Les marchés volontaires au Canada et aux États-Unis, c'est nébuleux », dit Léon Marineau, vice-président, environnement, de Cascades.

Contrairement au Canada, l'Union européenne a honoré les engagements pris à Kyoto. Ses pays membres ont établi des plafonds d'émissions et un système d'échange de crédits. Cascades en a vendu pour 4,9 millions d'euros (7,7 millions de dollars canadiens) en Europe, grâce à ses usines outre-Atlantique, situées en France et en Italie. « Les États ont été plutôt généreux avec les papetiers quand ils ont distribué la première vague de crédits », dit M. Marineau. En 2005 et 2006, les usines de Cascades ont produit 231 000 tonnes d'équivalent CO₂, de moins que le quota attribué par Paris et Rome.

Mais depuis, le prix de la tonne de GES s'est effondré. Trop de crédits distribués aux entreprises, ralentissement économique... D'un seul coup, les vendeurs se sont retrouvés trop nombreux pour les acheteurs. Le prix de la tonne de GES est passé de plus de 30 euros, en juillet 2008, à environ 10 euros, en mars dernier. Son cours est remonté ces dernières

semaines aux environs de 15 euros. Cascades a décidé de garder les crédits qui lui restaient pour éviter de dépasser son plafond d'émissions dans l'avenir. Les pays du monde entier se rencontrent en décembre à Copenhague pour s'entendre sur les cibles de l'après-Kyoto. Ils pourraient alors décider de rabaisser les plafonds auxquels devront se soumettre les industriels des États participants.

Cascades accumule les crédits à défaut d'obtenir un prix intéressant.

« C'est un échec, dit M. Marineau. Les économistes sérieux disent que le prix de la tonne devrait être supérieur à 50 euros pour que le système soit efficace et mène à de véritables réductions supplémentaires de GES. »

Mais, selon M. Marineau, Bruxelles a au moins le mérite d'avoir pris les mesures nécessaires pour établir un véritable marché du carbone, soutenu par des plafonds d'émissions clairs.

« Au Canada, on fait du sur-place. » H.J.

REPÈRES

Tous les gaz à effet de serre (GES) ne sont pas égaux. Le gaz carbonique (CO₂), le plus abondant, est le principal responsable du réchauffement climatique. D'autres molécules sont beaucoup plus rares, mais bien plus dommageables que le CO₂, à quantités égales. C'est le cas de l'hexafluorure de soufre, un GES près de 23 000 fois plus puissant. Pour simplifier la comptabilité des émissions de ces gaz, elles sont exprimées en « équivalent CO₂ ».